



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Association Mission Locale du Pays de Cornouaille

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Association Mission Locale du Pays de Cornouaille

43 rue du Président Sadate - 29018 Quimper Cedex

Ce rapport contient 24 pages

Référence : BB-PBP-SB



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Association Mission Locale du Pays de Cornouaille

Siège social : 43 rue du Président Sadate - 29018 Quimper Cedex

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres de droits et membres adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Mission Locale du Pays de Cornouaille relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

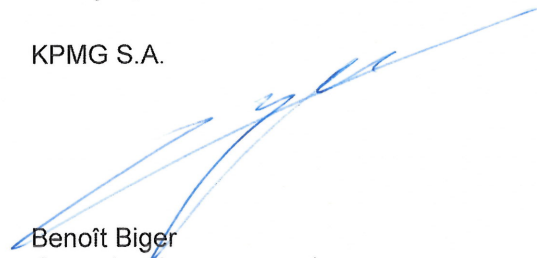
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Quimper, le 3 mai 2018

KPMG S.A.



Benoît Biger
Commissaire aux comptes
Senior Manager Audit MM

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	31 318	31 126	191	44	147	335.37
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	220 825	219 440	1 386	32 171	30 786	95.69
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	373 841	321 637	52 204	76 742	24 538	31.98
	Immobilisations en cours	145 874		145 874		145 874	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	33 715		33 715	27 618	6 097	22.08
	Autres immobilisations financières	24 641		24 641	10 447	14 194	135.87
	Total I	830 213	572 203	258 011	147 022	110 988	75.49
	Comptes de liaison Total II						
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés				1 392	1 392	100.00
	Autres créances	504 338		504 338	448 232	56 107	12.52
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	200 000		200 000	400 000	200 000	50.00
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	894 283		894 283	636 991	257 291	40.39
	Charges constatées d'avance (3)	24 348		24 348	13 960	10 388	74.41
	Total III	1 622 969		1 622 969	1 500 575	122 394	8.16
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 453 182	572 203	1 880 980	1 647 598	233 382	14.16

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	373 747		373 747			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	10 200		14 938		4 738	31.72
	Report à nouveau	56 936		55 647		1 289	2.32
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	18 260		6 027		12 233	202.97
	Autres fonds associatifs						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
	Ecarts de réévaluation						
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables						
	Provisions réglementées						
	Droit des propriétaires						
	Total I	308 751		327 011		18 260	5.58
	Comptes de liaison						
DETTE (1)	Total II						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	195 223		180 826		14 397	7.96
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	573 457		492 229		81 228	16.50
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Comptes de Régularisation	Total III	768 680		673 055		95 625	14.21
	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	292 777		149 028		143 749	96.46
	Dettes fiscales et sociales	455 142		439 710		15 432	3.51
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	55 630		58 794		3 164	5.38
	Instruments de trésorerie						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	Produits constatés d'avance						
	Total IV	803 549		647 532		156 017	24.09
	Ecarts de conversion passif (V)						

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	2 618 897		2 536 673		82 225	3.24
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	168 704		187 592		18 888	10.07
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	0		1		0	37.50
Total I	2 787 601		2 724 265		63 336	2.32
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	363 703		326 013		37 690	11.56
Impôts, taxes et versements assimilés	148 282		197 686		49 404	24.99
Salaires et traitements	1 506 578		1 478 895		27 683	1.87
Charges sociales	665 482		633 023		32 459	5.13
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	39 002		38 463		539	1.40
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	14 397		18 197		3 800	20.88
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)			0		0	100.00
Total II	2 737 445		2 692 278		45 167	1.68
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	50 156		31 987		18 169	56.80
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	5 372		4 473		898	20.09
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	5 372		4 473		898	20.09
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	590		748		159	21.20
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	590		748		159	21.20
2. Résultat financier (V-VI)	4 782		3 725		1 057	28.38
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	54 939		35 712		19 226	53.84
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	34 957				34 957	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 700		2 415		715	29.61
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	36 657		2 415		34 242	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	641		570		71	12.41
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	19 301				19 301	
Total VIII	19 942		570		19 372	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	16 715		1 845		14 870	88.5.98
Impôts sur les bénéfices (IX)	1 186		952		234	24.58
Total des produits (I+III+V+VII)	2 829 630		2 731 153		98 477	3.61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 759 162		2 694 548		64 614	2.40
Solde intermédiaire	70 468		36 605		33 863	92.51
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	386 941		354 403		32 538	9.18
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	475 669		397 035		78 634	19.81
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	18 260		6 027		12 233	202.97

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
PRODUITS						
Bénévolat						
Prestations en nature			22 500		22 500	100.00
Dons en nature						
TOTAL			22 500		22 500	100.00
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
Prestations			22 500		22 500	100.00
TOTAL			22 500		22 500	100.00

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 880 979.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 787 601.19 Euros et dégageant un déficit de 18 260.38- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Notes sur les subventions :

1/ Subvention DIRECCTE - Garantie Jeunes

La Mission Locale du Pays de Cornouaille a mis en oeuvre depuis décembre 2013 l'expérimentation "Garantie Jeunes" au titre des 10 premiers territoires pilotes de ce dispositif d'Etat.

Depuis, le Gouvernement a prévu la généralisation de ce dispositif qui vise à un accompagnement renforcé des jeunes par des conseillers en insertion dédiés, sur une durée de 1 an.

Ce dispositif d'Etat a, à ce jour, été prolongé jusqu'au 31/12/2020.

Au titre de l'exercice comptable 2017, le budget de cette action est équilibré et tient compte de la comptabilisation de 211 000 € de fonds dédiés à l'accompagnement des jeunes sur l'année 2018.

Le budget global de cet accompagnement sur la période 2014 / 2020 est établi en tenant compte des conditions de financements liées à la durée d'accompagnement du jeune sur le dispositif (évaluation quantitative), à la réalisation de périodes de mises en situations professionnelles ou de sorties emploi (évaluation qualitative) et aux éléments de reporting adressés au financeur.

Sur la période 2014 / 2020, le budget global de l'action "Garantie Jeunes" menée par la Mission Locale du Pays de Cornouaille est équilibré.

2/ Subvention DIRECCTE-FSE - Emploi / Accès à l'emploi des jeunes

La Mission Locale du Pays de Cornouaille a porté en 2017 le projet de mise en oeuvre des actions emploi sur l'ensemble du territoire du Pays de Cornouaille.

La convention DIRECCTE-FSE est d'un montant de 151 700 €.

Conformément au bilan d'exécution de l'action, les fonds ont été mobilisés à hauteur de 141 000 €.

Le solde non engagé au 31/12/2017, soit 10 700 €, est comptabilisé en **Créditeurs divers - Direccte-FSE Emploi 2017 (compte 46700000).**

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

3/ Subvention DIRECCTE-FSE - Emploi Féminin

La Mission Locale du Pays de Cornouaille a porté en 2017 le projet de mise en oeuvre des actions emploi féminin dans le cadre de la diversification des métiers.

La convention DIRECCTE-FSE est d'un montant de 10 800 €.

Conformément au bilan d'exécution de l'action, les fonds ont été mobilisés à hauteur de 7 960 €.

Le solde non engagé au 31/12/2017, soit 2 840 €, est comptabilisé en **Créditeurs divers - Direccte-FSE Emploi Féminin 2017 (compte 46700000)**.

4/ Subvention DIRECCTE-FSE - Emploi d'Avenir

La Mission Locale du Pays de Cornouaille a porté en 2017 le projet d'accompagnement des jeunes en Emploi d'Avenir.

La convention DIRECCTE est d'un montant de 28 656 € et la convention DIRECCTE-FSE, mobilisée en co-financement, est d'un montant de 43 141 €.

Conformément au bilan d'exécution de l'action et de la réalisation des sorties dites "positives", les fonds ont été mobilisés à hauteur de 56 945 €.

Le solde non engagé au 31/12/2017, soit 14 852 € (au total), est comptabilisé en **Créditeurs divers - Direccte-FSE Emploi d'Avenir 2017 (compte 46700000)**.

Le financement de ce dispositif "Emploi d'Avenir" s'arrête progressivement suite à la décision prise par le Gouvernement de ne plus financer ce type de contrats aidés et donc de mettre fin à leur possibilité de prescription par les missions locales.

5/ Subvention CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE - CAQ

La Mission Locale du Pays de Cornouaille a porté en 2017 le projet d'accompagnement des jeunes en Contrat d'Accès à la Qualification.

La convention CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE est d'un montant de 40 000 €.

Conformément au bilan d'exécution de l'action et de la réalisation des accompagnements en Contrat d'Accès à la Qualification, les fonds ont été mobilisés à hauteur de 28 500 €.

Le solde non engagé au 31/12/2017, soit 11 500 € (au total), est comptabilisé en **Créditeurs divers - Conseil Régional de Bretagne-CAQ 2017 (compte 46700000)**.

6/ Etat des fonds dédiés

Le principe des fonds dédiés est de comptabiliser au bilan annuel la partie des subventions affectées par nos financeurs à des projets définis, mais qui n'a pu encore être utilisée au 31/12/2017 conformément aux engagements pris.

Les fonds dédiés comptabilisés au 31/12/2017 correspondent ainsi à des financements spécifiques obtenus en 2017 pour des actions qui se poursuivent en 2018.

Les fonds dédiés sont alimentés au 31/12/2017 de la créance de 34 800 € issue de l'expérimentation "10 000 permis" du Haut Commissariat à la Jeunesse qui s'est terminée en 2011 (fin de prescription).

Le montant des fonds dédiés s'élève à 573 457 € au 31/12/2017.

[Voir état des fonds dédiés présent à l'annexe]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Notes sur les charges / crédits d'impôts :

Crédit d'impôt Taxes sur les Salaires

En application des dispositions prises par la loi de finances 2017, l'Association a bénéficié pour l'exercice 2017 du Crédit d'Impôt de la Taxe sur les Salaires (CITS). Cette disposition a permis une économie de charges de 36 360 €, ce crédit d'impôt est directement imputable sur le montant de la Taxe sur les Salaires à payer.

Evolution du territoire de la Mission Locale du Pays de Cornouaille :

Quimper Bretagne Occidentale

Au 01/01/2017, la Communauté de Communes du Pays Glazik et Quimper Communauté ont fusionné pour former la nouvelle communauté d'Agglomération " **Quimper Bretagne Occidentale**".

Cette fusion n'a pas impacté financièrement la Mission Locale du Pays de Cornouaille car la subvention de Quimper Bretagne Occidentale a cumulé les subventions attribuées jusqu'alors par les anciennes communautés de communes.

Communauté de Communes Pleyben/Châteaulin/Porzay

Les élus du territoire de cette collectivité ont décidé de rejoindre le Pays de Brest au 01/01/2017.

Cette sortie du Pays de Cornouaille n'a pas eu d'incidence sur les comptes 2017 de la Mission Locale puisque la communauté de communes Pleyben/Châteaulin/Porzay a fait le choix de maintenir son adhésion à la Mission Locale du Pays de Cornouaille jusqu'au 31/12/2017.

Depuis le 01/01/2018, les jeunes de ce territoire sont désormais accompagnés par la Mission Locale du Pays de Brest qui perçoit également le financement dédié de la collectivité.

Evolution de l'organisation de la Mission Locale du Pays de Cornouaille :

Recrutement du poste de Direction

Le 2ème semestre 2017 a été marqué par la réalisation de la procédure de recrutement de la nouvelle Direction suite au départ en retraite de la Directrice actuelle, départ annoncé pour mi-2018.

La procédure de recrutement a été finalisée fin janvier 2018.

Elle a nécessité l'engagement de dépenses liées à la supervision de la procédure par un cabinet de recrutement (4 500 €).

Déménagement de la Mission Locale du Pays de Cornouaille, siège et antenne d'accueil de Quimper

Le dernier trimestre 2017 a été marqué par la préparation de ce déménagement et l'engagement de travaux d'aménagements valorisés au bilan au 31/12/2017 à hauteur de 145 873 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Proposition d'affectation du résultat 2017

L'exercice comptable 2017 fait apparaître un déficit de 18 260.38 €.

Ce résultat est impacté par une charge exceptionnelle de 19 301.33 € liée à la dépréciation de la valeur des actifs mobiliers des locaux situés à la Gare de Quimper (10 place Louis Armand) dont la Mission Locale du Pays de Cornouaille a résilié le bail au 31/12/2017.

Cette écriture technique comptable annule la valeur résiduelle des biens que la Mission Locale avait aménagés dans ces locaux (biens mobiliés non "déménageables").

Le Conseil d'Administration de la Mission Locale du Pays de Cornouaille qui s'est réuni le 19/04/2018 a voté la proposition faite à l'Assemblée Générale du 24/05/2018 d'affecter ce résultat en report à nouveau débiteur, prenant note des éléments ci-dessous :

- résultat courant de l'activité 2017 = 1 040.95 €
- résultat exceptionnel 2017 = - 19 301.33 € imputé sur les fonds propres liés aux excédents constitués lors de l'aménagement des locaux de la gare par le non-amortissement des subventions d'équipement.

Autre évènement postérieur

Emménagement dans les nouveaux locaux situés au 43 rue du Président Sadate, zone de Créach Gwen à Quimper, et début d'activité au 01/01/2018 (siège social et antenne d'accueil de Quimper).

Autre évènement significatif

Aucun autre évènement significatif postérieur à la clôture des comptes de l'exercice comptable au 31/12/2017 connu et pouvant amener à une appréciation différente des comptes de l'Association tels que présentés dans la présente liasse comptable.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Ils sont également élaborés et présentés conformément à la circulaire DGEFP n°2007-26 du 12 octobre 2007 relative au financement du réseau des Missions Locales et applicable depuis 2008.

Dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et du dialogue de gestion avec l'Etat, cette circulaire permet aux Missions Locales de dégager des excédents chaque année et de les comptabiliser, sous certaines conditions respectées par la Mission Locale du Pays de Cornouaille, en provision pour fonds de roulement.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	30 943		374
Installations générales agencements aménagements des constructions	220 825		
Installations générales agencements aménagements divers	24 588		
Matériel de transport	132 401		
Emballages récupérables et divers	214 100		2 752
Immobilisations corporelles en cours			145 874
TOTAL	591 914		148 626
Prêts, autres immobilisations financières	38 065		20 291
TOTAL	38 065		20 291
TOTAL GENERAL	660 922		169 291

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			31 318	31 318
Installations générales agencements aménagements constr.			220 825	220 825
Installations générales agencements aménagements divers			24 588	24 588
Matériel de transport			132 401	132 401
Emballages récupérables et divers			216 852	216 852
Immobilisations corporelles en cours			145 874	145 874
TOTAL			740 540	740 540
Prêts, autres immobilisations financières			58 356	58 356
TOTAL			58 356	58 356
TOTAL GENERAL			830 213	830 213

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	30 899	227		31 126
Installations générales agencements aménagements constr.	188 654	30 786		219 440
Installations générales agencements aménagements divers	24 588			24 588
Matériel de transport	70 254	19 222		89 476
Emballages récupérables et divers	199 504	8 068		207 573
TOTAL	483 001	58 076		541 077
TOTAL GENERAL	513 900	58 303		572 203

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	227				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	11 485		19 301		
Matériel de transport	19 222				
Emballages récupérables et divers	8 068				
TOTAL	38 775		19 301		
TOTAL GENERAL	39 002		19 301		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	373 747				373 747
Réserves :					
Autres réserves	14 938			4 738	10 200
Report à nouveau	55 647		1 289	0	56 936
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 027			12 233	18 260
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	327 011		1 289	16 971	308 751

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Provision en fonds de roulement	4 000				4 000
Autres provisions pour risques et charges	176 826	14 397			191 223
TOTAL	180 826	14 397			195 223
TOTAL GENERAL	180 826	14 397			195 223
Dont dotations et reprises d'exploitation		14 397			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	33 715	33 715	
Autres immobilisations financières	24 641	24 641	
Personnel et comptes rattachés	300	300	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	22 298	22 298	
Débiteurs divers	481 740	481 740	
Charges constatées d'avance	24 348	24 348	
TOTAL	587 042	587 042	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	6 097		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	292 777	292 777		
Personnel et comptes rattachés	184 595	184 595		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	249 136	249 136		
Impôts sur les bénéfices	1 186	1 186		
Autres impôts taxes et assimilés	20 225	20 225		
Autres dettes	55 630	55 630		
TOTAL	803 549	803 549		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
Fonds dédiés - Total [Voir état des fonds dédiés en annexe]	492 229	492 229	394 441	475 669	573 457
TOTAL	492 229	492 229	394 441	475 669	573 457

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels et licences informatiques	31 318	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencement des constructions	Linéaire	20 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	4 ou 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Agencements divers	Linéaire	5 ou 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans ou 4 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque, dont les certificats de dépôts CMB (2 contrats de 100 000 € chacun / valeur totale de 200 000 € au 31/12/2017) ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	479 969
Total	479 969

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits à recevoir

	Montant
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi Féminin 2014	6 390
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi Féminin 2015	8 400
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi Féminin 2016	8 925
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi Féminin 2017	10 800
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi Kermoyan 2014	18 250
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi Kermoyan 2015	24 500
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi Kermoyan 2016	28 700
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi 2017	151 700
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi d'Avenir 2017	30 199
SAR - DIRECCTE - Garantie Jeunes 2017	152 640
SAR - ARS - Santé et Cuisine 2017	290
SAR - ARS - Santé et Vie Relationnelle 2017	600
SAR - Conseil Régional de Bretagne - CAQ 2017	8 000
SAR - Conseil Régional de Bretagne - Rallye Numérique 2017	1 000
SAR - Conseil Départemental Finistère - Madagascar 2017	3 000
SAR - Uniformation - Rbt.dépenses formations 2017	18 534
SAR - Amilor - Rbt.dépenses démultiplications 2017	1 737
SAR - ASP - Aides de l'Etat Contrats Emplois d'Avenir 2017	3 330
SAR - CPAM - Indemnités Sécurité Sociale 2017	1 078
SAR - HUMANIS - Indemnités Prévoyance 2017	1 896
Total	479 969

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 304
Dettes fiscales et sociales	296 537
Total	336 841

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
FNP - La Poste - Affranchissements 12/2017	135
FNP - Engie - Electricité 11-12/2017	170
FNP - EDF - Gaz 11-12/2017	384
FNP - Orange BS - Téléphonie 12/2017	265
FNP - OVH - Téléphonie 12/2017	15
FNP - Konica Minolta - Contrats maintenance 11-12/2017	125
FNP - Copy Concept - Contrats maintenance 11-12/2017	170
FNP - Planning Familial - Interventions 2017	2 024
FNP - Remboursements frais de déplacements 2017	215
FNP - TP Châteaulin - Photocopies MSAP 4tr2017	159
FNP - TP Quimperlé - Loyers 11-12/2017	809
FNP - Ville Concarneau - Loyer 1tr2016	1 533
FNP - CCPF - Loyers 2009 à 2017	20 700
FNP - KPMG - Honoraires Comptes Annuels 31/12/2017	3 600
FNP - Frais Assemblée Générale Comptes Annuels 2017 [Mai 18]	10 000
Social - Indemnités Congés Payés au 31/12/2017	211 829
Social - Indemnités Précarité au 31/12/2017	29 326
Social - Indemnités Compte Epargne Temps au 31/12/2017	37 237
Social - URSSAF - Cotisations AT PMSMP 2017	1 145
Social - CNP Assurances - Contributions Fonds IFC 2016-2017	17 000
Total	336 841

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	24 348
Total	24 348

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA - SCI Créach Gwen - Loyer 1tr2018	19 629		
CCA - Orange BS - Contrats Maintenance 2018	473		
CCA - Orange BS - Téléphonie 01/2018	636		
CCA - Free - Téléphonie 01/2018	140		
CCA - OVH - Hébergement 2018	33		
CCA - Documentations - Abonnements 2018	1 872		
CCA - Copy Concept - Contrat Maintenance 2018	32		
CCA - Elis - Contrat Maintenance 2018	37		
CCA - AFD - Assurance RC Dirigeants 2018	505		
CCA - Néopost - Contrat Maintenance 2018	991		
Total	24 348		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Personnel salarié

Le cumul des 3 salaires bruts annuels 2017 les plus élevés s'élève à 133 014 €

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	6
Employés	51
Total	57

Valorisation des contributions volontaires

Pas de contributions volontaires rattachées à l'exercice comptable du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La Mission Locale du Pays de Cornouaille n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite en faveur de ses salariés.

Ils se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La provision nette pour indemnités de départ à la retraite comptabilisée au titre de l'exercice 2017 est de 14 397 €.

Le montant total des indemnités de départ à la retraite provisionnées au bilan s'élève à 191 223 € au 31/12/2017.

Cette provision est complétée par la constitution d'un fonds externalisé d'Indemnités de Fin de Carrière souscrit en 2007 auprès de l'organisme ANTICIPA du Goupe Caisse des Dépôts et Consignations.

La Mission Locale du Pays de Cornouaille a complété ce fonds IFC à hauteur de 12 000 € en 2017, en complément du capital déjà constitué.

Le montant global des versements bruts effectués sur ce fonds IFC s'élève à 46 000 € au 31/12/2017.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	25 233
60 à 64 ans	1 à 5 ans	37 422
55 à 59 ans	6 à 10 ans	30 264
45 à 54 ans	11 à 20 ans	61 585
35 à 44 ans	21 à 30 ans	36 266
moins de 35 ans	plus de 30 ans	453
Engagement total		191 223

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans.
- probabilité de réalisation de départ à la retraite fixé à 80% selon profil de carrière et turn over faible.

Indemnités conventionnelles de départ à la retraite :

- de 5 à 10 ans d'ancienneté = 2 mois d'indemnités
- de 10 à 20 ans d'ancienneté = 3 mois d'indemnités
- plus de 20 ans d'ancienneté = 4 mois d'indemnités

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Subvention HCJ - 10 000 permis	34 800	77200000
- Différences de Règlement Fournisseurs	157	77200000
- Produits de cessions de véhicules	1 700	77520000
Total	36 657	
Charges exceptionnelles		
- Pertes / Remboursements frais formation	624	67200000
Total	624	